

RÉDUCTION DE SERVICES AU CENTRE MÈRE-ENFANT DE L'HÔPITAL LE ROYER DE BAIE-COMEAU

Baie-Comeau, le 20 mars 2024 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population que les services du centre mère-enfant de l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau seront réduits du samedi 23 mars à minuit au lundi 25 mars à 8 h en raison d'un manque de personnel infirmier.

Durant cette période, les accouchements seront maintenus à l'hôpital de Baie-Comeau.

Aucun nouveau-né en provenance de l'extérieur et nécessitant des soins et une surveillance, ne pourra être admis à la pouponnière de l'hôpital de Baie-Comeau. Les soins devront continuer d'être offerts par l'établissement où ils étaient déjà suivis. Les femmes ayant une grossesse à risque, dont le nouveau-né pourrait nécessiter des soins intensifs, feront l'objet d'une évaluation et seront transférées, si nécessaire, dans un autre établissement.

Ces mesures visent à s'assurer que les soins offerts aux usagers soient sécuritaires. Le CISSS de la Côte-Nord multiplie les démarches afin de combler tous les quarts de travail et d'éviter de telles réductions de services. Le CISSS est en contact avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et d'autres établissements du Québec afin de trouver des solutions aux problématiques vécues actuellement.

Le CISSS de la Côte-Nord tient à remercier le personnel et les médecins du centre mère-enfant pour leur dévouement et leur collaboration afin de faire face à la situation actuelle.

Conscient des désagréments causés par cette situation, le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa compréhension.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268